



Enquête unifiée annuelle sur les entreprises

Enquête de 1998 de l'industrie de la location et de la gestion de biens immobiliers

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Document confidentiel une fois rempli

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call the telephone number indicated in the shaded box below.

Corriger au besoin les renseignements figurant sur l'étiquette préimprimée en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale		
0002	Nom commercial		
0003	À l'attention de		
0004	Adresse		
0005	Ville		
0006	Province	0007	Code postal
0008	Contact		
0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Anglais	1 <input type="radio"/> Français

A - Introduction

Objet de l'enquête
 Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur votre branche d'activité. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada, ainsi que les estimations officielles de l'activité par branche d'activité. Ces estimations seront utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et pour planifier les politiques, ainsi que par le secteur privé pour mesurer le rendement des secteurs d'activité et le développement des marchés.

Couverture
 Veuillez remplir le présent questionnaire pour l'établissement (les établissements) et l'emplacement (les emplacements) indiqués sur l'étiquette. Ne produisez une déclaration que pour les établissements situés au Canada.

Confidentialité
 La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Retour du questionnaire
 Veuillez remplir et le retourner dans les 30 jours suivant sa réception. Veuillez retourner le(s) questionnaire(s) dûment rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe. Si vous préférez le faire par télécopieur, consultez la rubrique **Directives générales**, à la section A, pour plus de renseignements. Merci.

Avez-vous besoin d'un autre questionnaire?
Avez-vous des questions?
Téléphonez-nous au numéro 1-888-881-3666.

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire : (en lettres moulées)

0026 M. Mme Mlle 0013

Prénom: _____ Nom de famille: _____

Titre : _____

0014

N° de tél. 0017 Poste 0027 N° de téléc. 0016 Date rempli : _____

AAAA MM JJ

Signature: _____ 0015

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je sache, complets et exacts.

Merci de votre collaboration



Renseignements sur la période de déclaration

L'« unité commerciale » correspond à l'établissement (aux établissements) et (ou) à l'emplacement (aux emplacements) décrits sur l'étiquette d'adresse.

Période de déclaration

Pour les besoins de la présente enquête, veuillez déclarer les données pour l'exercice financier de 12 mois dont le **DERNIER JOUR** se situe entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1998. À titre d'exemple, si votre exercice financier se termine le 31 mars, veuillez déclarer les données pour la période du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998.

1. Du 0011 | AAAA | MM | JJ | Au 0012 | AAAA | MM | JJ

2. Si l'unité commerciale **N'A PAS** été exploitée toute l'année, veuillez cocher la ou les cases pertinentes :

- 0042 Exploitation saisonnière
0032 Nouvelle entreprise
0033 Changement de la fin de l'exercice financier
0034 Changement de propriété
0035 Arrêt définitif de l'exploitation
0036 Fermeture temporaire (veuillez en préciser la raison) 0037

3. 0038 Autre (veuillez préciser) 0039

Activité commerciale principale

Veuillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **PRINCIPALE** décrivant le plus exactement la source principale des revenus d'exploitation. (Veuillez ne cocher **QU'UNE SEULE** activité.)

1. Bailleurs d'immeubles résidentiels et de logements

531111 0230 Bailleurs d'immeubles résidentiels et de logements, à but lucratif

- Établissements dont l'activité principale consiste à louer ou à louer à bail des immeubles résidentiels et des logements, sauf des ensembles de logements sociaux. Ces établissements peuvent exploiter (louer à bail, administrer et entretenir) leurs biens pour leur propre compte, ou ils peuvent confier cette tâche à un tiers. Ils peuvent aussi fournir des services complémentaires, comme des services de sécurité, d'entretien, de stationnement, de déneigement et d'enlèvement des déchets.

Exemples : Exploitants d'édifices à logements, d'hôtels résidentiels, de chalets en location.

0231 Bailleurs de coopératives d'habitation

531112 0232 Bailleurs d'ensembles de logements sociaux

- Établissements dont l'activité principale consiste à louer ou à louer à bail des immeubles résidentiels et des logements réservés aux personnes à faible revenu. Ces établissements sont habituellement exploités ou financés par des organismes gouvernementaux sans but lucratif, mais ils peuvent aussi être exploités par des sociétés de logement sans but lucratif privées.

Exclusions : Établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations d'hébergement d'urgence de courte durée (services communautaires d'hébergement).

Bailleurs d'immeubles non résidentiels

531120 0233 Bailleurs d'immeubles non résidentiels, sauf les mini-entrepôts (p. ex. immeubles commerciaux, de bureaux et à usage mixte)

- Établissements dont l'activité principale consiste à posséder, ou à posséder et à exploiter des immeubles non résidentiels. Ces établissements peuvent exploiter (louer à bail, administrer et entretenir) leurs biens pour leur propre compte, ou ils peuvent confier cette tâche à un tiers. Ils peuvent aussi fournir des services complémentaires, comme des services de sécurité, d'entretien, de stationnement, de déneigement et d'enlèvement des déchets.

Exemples : Exploitation d'édifices commerciaux et industriels
Location d'auditorium
Location d'espace pour marché aux puces
Exploitation de salle de concert,
exploitation de biens immobiliers

Exploitation de stade
Installations pour congrès, location
seulement
Centres commerciaux, exploitation
immobilière seulement

Bailleurs d'immeubles non résidentiels (fin)

531130 ⁰²³⁴ Mini-entrepôts libre-service

- Établissements dont l'activité principale consiste à louer ou à louer à bail de l'espace de rangement libre-service. Ces établissements mettent des endroits sûrs (pièces, compartiments, débarras, conteneurs ou espaces extérieurs) à la disposition de leurs clients, où ceux-ci peuvent entreposer leurs biens et les récupérer.

Exclusions : Établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'entreposage qui comprennent la manutention des marchandises du client (entreposage) ou à fournir des services de débarras à perception automatique (tous les autres services personnels).

Bailleurs d'autres biens immobiliers

531190 ⁰²³⁵ Bailleurs d'autres biens immobiliers ne figurant dans aucune autre classe

- Établissements dont l'activité principale consiste à louer ou à louer à bail des biens immobiliers autres que des immeubles.

Exemples : Exploitation de parc de maisons mobiles Location de terre forestière
Location de propriété agricole Bailleur de propriété ferroviaire
Développement et exploitation
de parc industriel

Gestionnaires de biens immobiliers

- ### 531310
- Établissements dont l'activité principale consiste à gérer des biens immobiliers pour le compte de leurs propriétaires (moyennant le versement de frais ou dans le cadre d'un contrat). Ces établissements font du travail d'administration et de coordination, par exemple en négociant et en approuvant les conventions de bail, en percevant les loyers, en administrant les contrats de service (p. ex. nettoyage, entretien, sécurité) et en dressant les états comptables.

Exclusions : Associations ou groupements de propriétaires immobiliers qui s'occupent de gérer des biens pour le compte de leurs cotisants, comme les associations de copropriétaires (autres associations de personnes).

0236 Gestionnaires de biens immobiliers résidentiels

0237 Gestionnaires de biens immobiliers non résidentiels

2. ⁰⁰⁴⁰ Aucune des activités susmentionnées (veuillez décrire brièvement la nature de votre activité commerciale)

0041

Si vous avez répondu « Aucune des activités susmentionnées », veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique fédérale* et aux textes législatifs provinciaux et territoriaux correspondants. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Les réponses individuelles ne sont pas communiquées à Revenu Canada.** Des précisions supplémentaires figurent sur une feuille séparée jointe à la présente trousse.

Directives générales

1. Tous les montants en dollars doivent être en DOLLARS CANADIENS (**\$ CAN**).
2. Tous les montants en dollars doivent être arrondis au dollar près (p. ex. 8 555 417,40 \$ devient 8 555 417 \$).
3. Les pourcentages doivent être arrondis (p. ex., 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Vos estimations les plus précises sont acceptables lorsque les chiffres réels ne sont pas disponibles.
5. Veuillez écrire lisiblement et en lettres moulées.
6. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur.
Si vous choisissez ce mode de déclaration, veuillez composer le numéro de télécopieur **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

- Veuillez inclure :**
- les revenus que vous avez comptabilisés pour les ventes ou les transferts à d'autres entreprises ou à d'autres unités de votre entreprise;
 - tous les revenus à l'étranger comptabilisés pour cette unité commerciale.
- exclure :**
- les **taxes de ventes** fédérales et (ou) provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

1. Les reprises et les mesures d'incitation sont-elles **incluses** ? ¹¹⁴³ **Oui** **Non**

2. **Unité de mesure** ¹¹⁴² pi² m²

Revenus bruts provenant de la location et de la location à bail de propriétés appartenant à l'entreprise ou louées par elle

Superficie totale **\$ CAN**

3. **Résidentielles**

1145 1150

Non résidentielles

1155 1160

4. Centres commerciaux, galeries marchandes, malls, magasins

1165 1170

5. Immeubles de bureaux

1175 1180

6. Espaces industriels (usines, entrepôts)

1185 1190

7. Espaces de loisirs (intérieurs et extérieurs)

1195 1200

8. Locaux pour congrès (hôtels, motels, centres de congrès)

1205 1210

9. Autres propriétés non résidentielles (p. ex. entrepôts libre-service, etc.)

Veuillez préciser :

1215 1220

10. **Total des propriétés non résidentielles**

B - Revenus (fin)

		Superficie totale	\$ CAN
			1221
11. Autres biens immobiliers (p. ex. parc de maisons mobiles, terrain)			
Revenus bruts provenant des honoraires de gestion immobilière		1345	1337
12.	Résidentielles		
		1355	1360
13.	Non résidentielles		
		1365	
14. Superficie totale louée, louée à bail ou gérée (déclarez la SOMME des superficies des propriétés résidentielles, non résidentielles et gérées)			
15.	Vente d'autres biens et services (p. ex. buanderies)		2000
	(veuillez préciser) 2001		
			2045
16. Revenus de réparation et d'entretien			2060
17. Commissions (honoraires reçus pour avoir servi d'agent ou d'intermédiaire au vendeur ou à l'acheteur et avoir rapproché les deux parties en vue d'une transaction)			2068
18. Subventions d'exploitation (aide accordée par le gouvernement en vue de compenser certaines dépenses courantes admissibles ou de servir d'appoint aux revenus courants)			2077
19. Tous les autres revenus d'exploitation Exclure : les intérêts et dividendes et les déclarés à la section B, aux lignes 21 et 22.			
	Veuillez énumérer les postes principaux :	2071	
		2072	
		2073	
20. Total des revenus d'exploitation			2080
21.	Intérêts		2092
22.	Dividendes		2094
23. Revenu total (additionner les lignes 20, 21 et 22 ci-dessus)			2098

C - Dépenses

Veillez inclure : toutes les dépenses à l'étranger comptabilisées pour cette unité commerciale;

exclure : l'impôt sur le revenu et la partie des **taxes de ventes** fédérales ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

\$ CAN

3010

1. Salaires et traitements des employés

- Prière d'indiquer les salaires de vos employés **avant toute retenue**.
- Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez une **formule T4 Supplémentaire** de Revenu Canada.
- Inclure les montants déposés dans des **comptes étrangers**.

Salaires et traitements;
par exemple, **inclure :**

- Congés annuels payés
- Honoraires des administrateurs
- Primes (y compris la participation aux bénéfices)
- Commissions
- Gratifications
- Allocations imposables (p. ex. logement et repas, cadeaux comme des billets d'avion pour les vacances, etc.)
- Salaires rétroactifs

Exclure :

1. Tous les paiements et dépenses liés à des contractuels de l'extérieur. (Veillez indiquer ces paiements à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

Exemple :

- Le montant versé pour des services de balayage et de déneigement en vertu d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 17, « Achats de services de conciergerie et de nettoyage ».

2. Commissions versées à des agents indépendants à leur compte. (Ce renseignement est déclaré sur une formule T4A Supplémentaire.) (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 4, « Commissions de courtage versées à d'autres ».)

3. Montants versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. salaire pour des travailleurs temporaires payés par l'entremise d'un bureau ou frais pour services de recrutement de personnel). (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 18, « Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

4. Montants versés à des occasionnels en l'absence de formule supplémentaire T4. (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 33, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)

\$ CAN

3040

2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

Inclure les montants ci-dessous :

- Cotisations à des régimes d'assurance-vie et d'assurance maladie complémentaires (p. ex., soins de santé, soins dentaires, médicaments et soins de la vue)
- Cotisations au RPC/RRQ
- Cotisations aux régimes de pension établis par l'employeur
- Indemnisation pour accident du travail (régime provincial applicable à cette unité commerciale)
- Primes d'assurance-emploi
- Allocations de retraite ou forfaits versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite
- Tous les autres avantages sociaux, tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

Exclure : Cotisations sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation (applicables à l'unité commerciale visée par la déclaration). Veuillez déclarer ces paiements à la section C, ligne 33, "Toutes les autres dépenses d'exploitation".

	Résidentiel \$ CAN	Non résidentiel \$ CAN	Total \$ CAN
3. Honoraires de gestion immobilière payés à d'autres	3200	3201	3202
4. Commissions de courtage versées à d'autres	3210	3211	3212
5. Mesures incitatives à l'intention des locataires (p. ex. améliorations locatives, intérêt sur des prêts, loyer gratuit, paiement des frais de déménagement)	3220	3221	3222

Énergie et eau

	Résidentiel \$ CAN	Non résidentiel \$ CAN	Total \$ CAN
6. Eau	4063	4064	4065
Énergie	4028	4029	4030
7. Électricité	4043	4044	4045
8. Total gaz naturel			4060
9. Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. mazout, autres gaz liquéfiés)			
Veuillez énumérer les postes principaux :	4057		
	4067		
	4068		

Autres dépenses d'exploitation

10. Fournitures de bureau

Inclure : le papier, les fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs, les disquettes, les instruments pour écrire et les autres fournitures de bureau. **Inclure** aussi les ordinateurs, les logiciels et le mobilier de bureau **s'ils ne sont pas capitalisés**.

Exclure : les frais de poste et de messagerie, ainsi que les frais de téléphone et les autres dépenses de télécommunications. (Veuillez déclarer ces montants à la section C, ligne 33, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)

Exclure : les dépenses en immobilisations.

3301

Dépenses pour achats de services

Inclure : uniquement les dépenses pour les services achetés à une autre entreprise ou à une unité distincte de votre entreprise.

Exclure : les services produits à l'interne par l'unité commerciale pour laquelle vous produisez la déclaration.

\$ CAN

	4070
11. Transport et entreposage de biens	
Location et location à bail	4120
12. Location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers	
	4125
13. Véhicules automobiles (sans chauffeur)	
	4135
14. Autre matériel et outillage (sans opérateur)	
	4140
15. Autres biens	
16. Achats de services d'entretien et de réparation de bâtiments et de structures ou somme versée dans le fonds de réserve pour remplacement des immobilisations	4185
Inclure : les matières, les pièces et la main-d'œuvre.	
Exclure : les honoraires de gestion immobilière.	
17. Achats de services de conciergerie et de nettoyage, y compris le balayage et l'enlèvement de la neige	4200
Inclure : les matières, les pièces et la main-d'œuvre.	
Exclure : les honoraires de gestion immobilière.	
18. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais de services de recherche de personnel)	3080
	4230
19. Services juridiques, de comptabilité et de vérification	
20. Services d'architecture, d'ingénierie, services scientifiques et techniques	4245
Inclure : les frais d'arpentage, d'aménagement intérieur et de dessin.	
	4270
21. Honoraires de consultation	
22. Services financiers (p. ex. frais bancaires, etc.)	4325
Exclure : les frais d'intérêts (les déclarer aux lignes 35 et 36).	
	4350
23. Primes d'assurance (responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement)	
	4365
24. Services de publicité	
25. Voyages, repas et divertissements	4370
Inclure : les achats pour les clients.	
	4460
26. Télévision par câble et par satellite	

Dépenses pour achats de services (fin)

	\$ CAN
	4427
27. Impôts fonciers	
	4430
28. Impôts provinciaux sur le capital	
29. Autres taxes d'affaires, licences et permis	4435
Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • Droits de cession immobilière • Droits d'immatriculation des véhicules • Impôt sur les lotissements 	
Exclure : <ul style="list-style-type: none"> • impôt sur le revenu 	
30. Tous les autres achats de services	4500
(veuillez préciser) <input type="text" value="4501"/>	

Autres dépenses

	\$ CAN
	4520
31. Dépréciation et amortissement (de l'actif de l'unité commerciale visée par la déclaration, y compris l'amortissement des obligations locatives)	
	4555
32. Frais de gestion versés au siège social et aux unités de services d'appoint aux entreprises	
33. Toutes les autres dépenses d'exploitation (p. ex. contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, provision pour créances irrécouvrables, radiations, dons et régularisation du stock)	4569
Exclure : les frais d'intérêts et les déclarer à la section C, aux lignes 35 et 36.	
Veuillez énumérer les postes principaux :	
<input type="text" value="4561"/>	
<input type="text" value="4562"/>	
<input type="text" value="4563"/>	
	4599
34. Total des dépenses d'exploitation	
	4610
35. Frais d'intérêts sur les obligations locatives	
	4620
36. Tous les autres frais d'intérêts divers (p. ex. intérêt sur les emprunts et partie intérêts des paiements hypothécaires)	
	4699
37. Dépenses totales (additionner les lignes 34, 35 et 36 ci-dessus)	

D - Emploi

	Nombre
Veuillez indiquer le nombre moyen d'employés durant la période de déclaration.	
Inclure : les employés à temps plein et à temps partiel, ainsi que les employés temporaires et ceux qui sont en congé payé.	6000
Exclure : les employés contractuels non inscrits sur votre liste de paye.	

F - Services de location et de location à bail d'immeubles résidentiels (fin)

\$ CAN

4. Des dépenses ont-elles été effectuées pour le REMPLACEMENT d'équipement existant?

9293

Exemples :

Appareils de plomberie
Électroménagers encastrés
Pose de tapis

5. Des dépenses ont-elles été effectuées pour l'installation de NOUVEL équipement auparavant inexistant?

9294

Exemples :

Appareils de plomberie
Électroménagers encastrés
Pose de tapis

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Par rapport à l'exercice précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées pour votre unité commerciale?

1. Dans l'affirmative, veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- 9930 Semaine de travail plus longue
- 9931 Semaine de travail plus courte
- 9932 Accroissement des affaires
- 9933 Baisse des affaires
- 9934 Plus d'heures supplémentaires
- 9935 Moins d'heures supplémentaires
- 9936 Opérations de change
- 9937 Fusion/Acquisition
- 9938 Mises à pied
- 9939 Accroissement de l'embauche
- 9940 Arrêt temporaire des activités
- 9941 Arrêt permanent des activités
- 9942 Grève
- 9943 Mauvais temps ou sinistre naturel
- 9944 Changement de fournisseur
- 9945 Changement de la gamme de produits
- 9946 Changements de prix des biens ou services vendus (sorties)
- 9947 Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées)
- 9948 Changements de la réglementation de la branche d'activité
- 9949 Changements de la fiscalité (perception de droits - droits antidumping prélevés par les entreprises extraterritoriales)

2. 9950 Autre (veuillez préciser)

9951

